

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE****Séance publique du jeudi 25 septembre 2025**

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

*Convocation envoyée le 19 septembre 2025**Lieu de séance : Salle Paul Buisine*

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 12
Nombre de procurations : 05

Membres présents :

Ludovic PROISY	Charline DECARNIN	Éric TIRLEMONT
Judith TERNIER	Marie-Claire NAESSENS	Vincent DELMER
Christelle DELEPLACE	Brigitte MAINGUET	
Yves MARTIN	Olivier MORVAN	
Denise DUCROUX	Maurice VANDEWALLE	

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice **VAN BELLE** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**
Isabelle **CANDELIER** donnant pouvoir à Christelle **DELEPLACE**
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Denise **DUCROUX**
Théo **VANENGELANDT** donnant pouvoir à Yves **MARTIN**
Aurélien **MALAQUIN** donnant pouvoir à Éric **TIRLEMONT**

Membre absent excusé :

Guillaume **LIETARD**

Membre absent :

Jorge **DOS SANTOS**

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250925_14**Protection de l'environnement – Signature d'un contrat avec l'éco-organisme ALCOME**

M. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL que,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite « loi AGECE ») ;

VU les articles L.541-10 et L.541-10-1 (19°) du Code de l'Environnement relatifs à la responsabilité élargie des producteurs (REP) ;

VU l'arrêté ministériel du 28 juillet 2021 portant agrément de l'éco-organisme **ALCOME** pour la filière des produits du tabac équipé de filtres contenant du plastique ;

VU le projet de contrat-type établi par **ALCOME**, annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'**ALCOME** a pour mission, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs, de réduire la présence des déchets issus des produits de tabac dans l'espace public ;

CONSIDÉRANT que ce partenariat permettra à la commune de bénéficier :

- D'un soutien logistique (fourniture de kits de communication, cendriers de poche, dispositifs de rue) ;
- D'un accompagnement technique pour la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation ;
- D'un **soutien financier annuel** au titre du nettoyage, calculé selon le barème fixé par l'éco-organisme et indexé sur la population municipale INSEE ;

CONSIDÉRANT que la commune de Vendeville, compétente en matière de nettoyage des voiries publiques, s'engage à réaliser un état des lieux des zones sensibles (« hotspots mégots ») et à mettre en œuvre les actions prévues au contrat ;

CONSIDÉRANT que la signature du contrat-type avec **ALCOME** ne génère aucun coût direct pour la commune et s'inscrit dans une démarche de transition écologique et de préservation du cadre de vie ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Il est proposé :

1. *D'approuver la signature du contrat-type entre la Ville de Vendeville et l'éco-organisme **ALCOME**, pour la durée de l'agrément d'**ALCOME** fixé par l'arrêté ministériel précité.*
2. *D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.*
3. *De dire que le soutien financier perçu au titre de ce partenariat sera inscrit en recettes de fonctionnement au budget communal.*
4. *De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** la signature du **contrat-type entre la Ville de Vendeville et l'éco-organisme **ALCOME****, pour la durée de l'agrément d'**ALCOME** fixé par l'arrêté ministériel précité.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à **signer le contrat** ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.
- **DE DIRE** que le soutien financier perçu au titre de ce partenariat sera inscrit en recettes de fonctionnement au budget communal.
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

SCRUTIN	POUR : 17	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
----------------	------------------	--------------------	------------------------

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 059-215906090-20251017-VDV20250925_14-DE

S²LO

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 14/10/2025



Le secrétaire de séance


Charline DECARNIN

Le Maire,



Ludovic PROISY